RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 20960
Numéro SIREN : 418 507 596
Nom ou dénomination : PASCAL

Ce dépôt a été enregistré le 14/05/2019 sous le numéro de dépôt 34743



20190347432018

DATE DEPOT : 14/05/2019

N° DE DEPOT : 34743

N° GESTION : 2010B20960

N° SIREN : 418507596

DENOMINATION : PASCAL

ADRESSE : 113 boulevard Haussmann 75008 Paris

MILLESIME : 2018

PASCAL
Société par actions simplifiée au capital de 1 euro
Siège social : 113 boulevard Haussmann - 75 008 Paris
418 507 596 R.C.S PARIS
(Ci- après la "Société")

effe du tribunal
ommerce de Paris
es annuels déposés le :
17 MAI 2019
34743

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 19 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf avril, à 10h30, au siège social de la Société,

La société SAS Axe, société par actions simplifiée au capital de 1 euro, dont le siège social est situé 113 boulevard Haussmann, 75 008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 815 176 987, représentée par son Président, Monsieur Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre,

Après avoir pris connaissance du rapport établi par son Président non associé et constaté que le représentant du Commissaire aux comptes KPMG SA, dûment convoqué, est absent et excusé.

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Approbation de ces rapports et des comptes afférents audit exercice. Quitus au Président et au Directeur Général ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport du Président sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce. Approbation dudit rapport ;
- Rémunération du Président et du Directeur Général ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Associé Unique :

- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2018 ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018;
- le rapport du Président sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués à l'Associé Unique, ont été tenus à sa disposition, au siège social.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général sur les comptes du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Associé Unique donne au Président et au Directeur Général, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour la période écoulée.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique, après avoir pris acte que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 23 026 475 euros et qu'un acompte sur dividendes de 11 900 000 euros a été distribué au cours de l'exercice, décide d'affecter le solde distribuable, soit la somme de 11 126 475 euros comme suit :

- 11 126 474,9 euros au poste « report à nouveau » qui sera ainsi porté de (10 746 028) euros à 380 446,9 euros.
- 0,10 euro à la réserve légale qui sera ainsi portée de 0 euro à 0,10 euro,

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres est de 380 448 euros.

Au vu de ce qui précède, l'Associé Unique constate que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social de la Société. L'Associé Unique constate en conséquence la régularisation de la situation de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes:

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	-	-	-
31 décembre 2017	-	-	-
31 décembre 2018	-	-	11 900 000 €

TROISIEME DECISION

Conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les termes dudit rapport.

QUATRIEME DECISION

Rémunération du Président et du Directeur Général

L'Associé Unique, décide, conformément aux articles 15.7 et 16.7 des statuts de la Société, de ne pas octroyer de rémunération au Président et au Directeur Général pour l'exercice écoulé.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et l'Associé Unique.

Le Président
Monsieur Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre

L'Associé Unique
Monsieur Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre

SAS PASCAL
Société par actions simplifiée au capital de 1 euro
Siége social : 113 boulevard Haussmann - 75 008 Paris
418 507 596 R.C.S PARIS
(Ci- après la "Société")

RAPPORT DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Cher Associé,

Nous vous avons convoqués conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la Loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis. De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. Compte-rendu de l'activité de l'exercice

Le siège social de la Société a été transféré le 19 mars 2018 au 113 boulevard Haussmann, 75 008 Paris.

Le 30 novembre 2018, vous êtes devenu associé unique de la Société, suite à l'acquisition d'une action détenue par la société SAS CEPF II Axe. Cette cession a notamment été réalisée afin de faciliter les opérations d'apurement des pertes de la Société et ce afin d'améliorer la situation financière de la Société.

Par suite, le 3 décembre 2018, vous avez décidé de :

- imputer les pertes sociales figurant au compte « report à nouveau » sur les comptes « Primes d'émission, de fusion, d'apport » et « Réserve légale » à hauteur de 1.626.790,42 €,
- augmenter le capital d'un montant de 15.879.934,01 € par élévation du pair des 660.910 actions composant le capital social de la Société, par incorporation de l'écart de réévaluation,
- réduire le capital d'un montant de 23.143.334,91 € par réduction du pair des 660.910 actions composant le capital social de la Société, par imputation intégrale sur les pertes figurant au compte « Report à nouveau »,
- réduire le capital d'un montant de 6.608,10 € par annulation de 660.810 actions, par imputation sur les pertes figurant au compte « Report à nouveau »,
- modifier corrélativement à ce qui précède les articles 6 et 7 des statuts de la Société.

Le 12 décembre 2018, la Société a vendu les actifs qu'elle détenait à savoir les immeubles situés 1, 15 et 21 avenue Edouard Belin à Rueil-Malmaison (92).

2. Résultats de l'exercice

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 3 209 923 euros contre 5 712 673 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, les produits d'exploitation s'élèvent à 3 209 772 euros contre 6 930 765 euros pour l'exercice précédent. Les charges d'exploitation s'élèvent à 6 269 931 euros au 31 décembre 2018 contre 5 581 584 euros pour l'exercice précédent.

Les principaux postes de charges d'exploitation sont les suivants :

- 1 922 838 euros sur les autres achats et charges externes,
- 843 678 euros sur les impôts, taxes et versements assimilés,
- 3 503 265 euros sur les dotations aux amortissements sur immobilisations,
- 150 euros sur les autres charges.

Il en résulte un résultat d'exploitation de (3 060 159) euros au 31 décembre 2018 contre 1 349 181 euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat financier de (1 604 488) euros au 31 décembre 2018 contre (1 713 654) euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts est de (4 664 646) euros au 31 décembre 2018 contre (364 473) euros au titre de l'exercice précédent.

La Société, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, a enregistré un résultat exceptionnel de 27 691 122 euros contre un résultat nul pour l'exercice précédent.

Ainsi, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 23 026 475 euros contre une perte de (364 473) euros pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres au 31 décembre 2018 s'élèvent à 380 449 euros contre (8 299 001) euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 876 461 euros contre 74 531 654 euros au titre de l'exercice précédent.

3. <u>Proposition d'affectation du résultat</u>

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 23 026 475 euros. Compte tenu de la distribution d'un acompte sur dividendes de 11 900 000 euros au cours de l'exercice écoulé, le solde distribuable s'élève à la somme de 11 126 475 euros.

Nous vous proposons d'affecter le solde distribuable, soit la somme de 11 126 475 euros comme suit :

- 11 126 474,9 euros au poste « report à nouveau » qui sera ainsi porté de (10 746 028) euros à 380 446,9 euros.
- 0,10 euro à la réserve légale qui sera ainsi portée de 0 euro à 0,10 euro,

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres est de 380 448 euros.

Au vu de ce qui précède, les capitaux propres de la Société sont reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social de la Société. Il vous sera ainsi demandé de constater la régularisation de la situation de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes:

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2016	-	-	-
31 décembre 2017	-	-	-

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à la l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2018	-	-	11 900 000 €

4. Activité de la Société en matière de recherche et de développement

Nous vous indiquons qu'aucun frais en matière de recherche et de développement n'a été engagé au cours du dernier exercice.

5. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice, aucun évènement important n'est survenu.

6. Réintégration fiscale des dépenses et frais généraux

Nous vous précisons qu'il n'a été exposé aucune dépense entrant dans le champ d'application de l'article 39-4 du Code général des impôts.

7. Evolution prévisible de l'activité de la Société et perspectives d'avenir

Nous estimons que l'activité de l'exercice en cours devrait être en ligne avec celle de l'an passé, avec la poursuite des opérations en cours.

8. Participation et filiale

En application de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous précisons que la Société ne détient aucune participation et filiale à ce jour.

9. Mode de présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux nouvelles règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

En application de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous informons que le capital de la Société est détenu par intégralement par la société SAS Axe.

10. Informations sur les délais de paiement et les créances des clients

En application des dispositions des articles L.441-6-1 al.1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous le montant total des factures émises et reçues par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ayant fait l'objet d'un retard de paiement :

	Factures (moins de 30 jours)		Factures (30 - 60 jours)		Factures (60 - 90 jours)		Factures (90 - 120 jours)		Total TTC
	Montant TTC (€)	%	Montant TTC (€)	%	Montant TTC (€)	%	Montant TTC (€)	%	
Fournisseurs	0	0%		0%		0%		0%	0,00
Clients	23 046	100%		0%		0%		0%	23 045,98

Nombre factures fournisseurs									
Nombre factures Clients	8								

11. Tableau des cinq derniers exercices

Le tableau des cinq derniers exercices figurent en annexe du présent rapport de gestion.

12. Conventions réglementées

Nous allons vous donner lecture du rapport du Président sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce.

Nous vous demanderons d'approuver les conclusions dudit rapport.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ainsi que du rapport du Président sur les conventions visées aux articles L.227-10 et suivants du Code de commerce. Nous espérons que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au Président, pour l'exercice écoulé.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Président
Monsieur Fabrice Tillette de Clermont-Tonnerre

ANNEXE 1

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital social	7 270 010	7 270 010	7 270 010	7 270 010	1
Nombre d'actions ordinaires	660 910	660 910	660 910	660 910	100
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	(19 294 779) €	(66 977) €	(631 683) €	3 548 689 €	(317 703) €
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	(19 289 955) €	(66 977) €	(3 487 753) €	(364 473) €	(4 664 646) €
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	(29,19) €	(0,10) €	(0,96) €	5,37 €	(3 177,03) €
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	(29,19) €	(0,10)€	(5,28) €	(0,51) €	(46 646,46) €
Dividende distribué	-	-	-	-	11 900 000 €
Effectif salariés	-	-	-	-	
Montant des sommes versées	-	-	-	-	

pwc.fr

Copie certifiée
conforme

Documents financiers

PASCAL

113 Boulevard Haussmann 75008 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2018



pwc

Sommaire PASCAL

Sommaire

Rapport de l'expert-comptable	**5**
Comptes annuels	**7**
Bilan	8
Compte de résultat	10
Annexe	12
Faits caractéristiques	14
Règles méthodes comptables	15
Notes sur le bilan	18
Notes sur le compte de résultat	25
Autres informations	26

pwc

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de PASCAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu; ils se caractérisent par les données suivantes :

– Total du bilan :	2 167 862,92 €
– Chiffre d'affaires :	3 209 923,47 €
– Résultat net comptable :	23 026 475,38 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Notre norme professionnelle applicable aux missions de présentation des comptes ne prévoit pas de diligence sur :

– La vérification des rapports d'experts sur la valorisation des immobilisations à la date de clôture ;

- Les travaux confiés à votre administrateur de biens (établissement des quittances, suivi des comptes individuels des locataires et la reddition de comptes). Nous n'avons donc effectué que des contrôles de cohérence et de vraisemblance sur ces postes. Sur la base de nos travaux, et sous réserve de l'incidence des observations décrites dans le paragraphe ci–dessus, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Neuilly–sur–Seine
Le 26 février 2018

Pascale Tomelka
Expert–Comptable Associée

PricewaterhouseCoopers Entreprises, 63 Rue de Villiers,
92208 Neuilly–sur–Seine – Tél. : 01.56.57.55.00, Fax : 01.56.57.57.58, pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris-Ile-de-France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société à responsabilité limitée au capital de 78 000 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 632 028 627. TVA n° FR 24 632 028 627. Siret 632 028 827 00404. Code APE 6920 Z.

Comptes annuels

pwc

Bilan PASCAL

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				21 096 000
Constructions				42 512 195
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				3 425 829
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				**87 034 024**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	24 482		24 482	852 182
Autres créances	674 438		674 438	3 941 765
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 432 692		1 432 692	2 659 404
Charges constatées d'avance	36 251		36 251	44 280
ACTIF CIRCULANT	**2 167 663**		**2 167 863**	**7 497 631**
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**2 167 863**		**2 167 863**	**74 531 654**

Bilan PASCAL

	Net 31/12/18	Net 31/12/17
PASSIF		
Capital		
Capital	1	7 270 010
dont versé	1	**7 270 010**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		1 549 791
Ecarts de réévaluation ou d'équivalence		15 879 934
Réserves		
Réserve légale	1	77 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-10 746 028	-35 158 288
Acompte sur Dividendes	-11 900 000	
Résultat		
Résultat de l'exercice	**23 026 475**	**-364 473**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		2 447 026
CAPITAUX PROPRES	**380 449**	**-8 299 001**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		55 633 843
Emprunts et dettes financières diverses	558 729	22 325 526
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 281	648 563
Dettes fiscales et sociales	65 896	2 957 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	800 407	110 925
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 153 884
DETTES	**1 787 414**	**82 830 655**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**2 167 863**	**74 531 654**

Compte de résultat PASCAL

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	3 209 923	5 712 673
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**3 209 923**	**5 712 673**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amorts) transferts de charges		1 218 087
Autres produits	-151	5
Total des produits d'exploitation	**3 209 772**	**6 930 765**
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matiéres premiéres et autres approvisionnements		
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges extemes	1 922 838	1 668 255
Impôts, taxes et versements assimilés	843 678	762 008
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 503 265	3 151 154
Dotations aux dépréciations sur Immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	150	167
Total des charges d'exploitation	**6 269 931**	**5 581 584**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-3 060 159**	**1 349 181**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés		
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers		
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	1 604 488	1 713 654
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	**1 604 488**	**1 713 654**
RESULTAT FINANCIER	**-1 604 488**	**-1 713 654**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-4 684 646**	**-364 473**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	85 915	
Produits exceptionnels sur opération en capital	89 389 000	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	2 447 026	

Compte de résultat PASCAL

	01/01/18 31/12/18 12 mois	01/01/17 31/12/17 12 mois
Total produits exceptionnels	**91 921 941**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	64 230 819	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	**64 230 819**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**27 691 122**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**95 131 713**	**6 930 765**
TOTAL DES CHARGES	**72 105 238**	**7 295 239**
BENEFICE OU PERTE	**23 028 475**	**-364 473**

Annexe PASCAL

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques	x		
- Régles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financiéres incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives á des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arriére des déficits		x	
- Valeurs mobiliéres de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobiliéres de placement		x	
- Charges á payer	x (Détail)		
- Produits á recevoir		x	
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées	x		
- Provisions		x	
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles	x		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Réglement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Annexe PASCAL

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financiéres		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel			
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allégements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impots sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mére consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux	x		
- Tableau des cinq demiers exercices		x	

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Augmentation et diminution du capital social

La société SAS Pascal a procédé le 3 décembre 2018 à une augmentation de capital puis à une diminution ramenant le capital social à un montant de 1 euro.

Cession d'un ensemble immobilier

Le 12/12/2018, la société a cédé un ensemble immobilier à usage de bureau situé à Rueil Malmaison (92 500) pour un montant de 89 389 000 euros. Le résultat de cession figure en résultat exceptionnel.

Versement d'un acompte sur dividendes

Le 14/12/2018, la société a procédé au versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 11 900 000 euros.

Remboursement des emprunts

Au cours de l'exercice, la société a procédé le 12 décembre 2018 aux remboursements de tous ses emprunts pour un montant total de 57 015 117€.

Règles méthodes comptables PASCAL

Désignation de la société : SAS PASCAL

Secteur d'activité : Société Foncière Immobilière.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 2 167 863 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 23 026 475 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires en France. Ils sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général (en application du Règlement ANC n°2014-0324).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 31/12/2018 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles, dont la variation des valeurs brutes et les mouvements des amortissements, sont détaillées dans la partie "Informations relatives au bilan".
Le coût d'acquisition de l'ensemble immobilier comprend son prix d'achat ainsi que l'ensemble des coûts directement attribuables durant la phase d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation prévue.
Les durées d'utilisation sont les suivantes :
* Constructions : 40 ans
* Systèmes électriques : 10 ans
* Installations techniques : 5 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Coût d'entrée des participations

Les participations, dont les variations sont détaillées en partie "Informations relatives au bilan", figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Le coût d'acquisition des titres comprend leur prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les frais d'acquisition de titres, dont la liste est limitativement fixée par le PCG (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), sont incorporés au coût d'acquisition des titres. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire afin de bénéficier d'une déduction fiscale.

Cet amortissement dérogatoire donne lieu à la comptabilisation d'une dotation annuelle, classée en résultat exceptionnel, à hauteur de 1/5ème (calculé prorata temporis) du montant total des frais d'acquisition.
La société constitue ainsi une provision réglementée qui ne sera reprise que lors de la sortie des titres.

Dépréciation des participations

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée. La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.
Pour procéder à l'estimation des titres, la société utilise une méthode qui repose sur l'évaluation du patrimoine des filiales.

La société détermine le montant de l'actif net réévalué de chaque filiale. Cette méthode tient compte de l'évaluation des ensembles immobiliers détenus par la filiale à la date de clôture de l'exercice.

Après avoir comparé la valeur d'utilité à la valeur nette comptable, il en résulte des plus-values et des moins-values latentes. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations, sans compensation avec les plus-values latentes. Toutefois, la société tient compte des perspectives d'évolution des filiales (temporairement ou structurellement déficitaires) afin de s'assurer du bien-fondé des dépréciations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés utilisés ont pour but exclusif la couverture des risques de taux d'intérêt. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux (Swap) dont l'utilisation garantit un taux d'intérêt fixe.

Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers lors de leur conclusion mais constituent des engagements hors bilan. Les gains ou pertes éventuels de valeur de ces instruments sont comptabilisés au dénouement des opérations de couverture, c'est-à-dire en cas de rupture anticipée des engagements de couverture ou de remboursement des emprunts couverts.

Les intérêts courus non échus sur les emprunts faisant l'objet d'un contrat d'échange de taux sont comptabilisés au taux nominal du contrat d'emprunt. Le différentiel d'intérêts courus latent résultant du contrat d'échange de taux est comptabilisé à la date de clôture en charges ou en produits prorata temporis.

Charges locatives

Les charges locatives engagées par le propriétaire pour le compte des locataires sont comptabilisées eo charges d'exploitation pour les dépenses réelles et en produits d'exploitation pour les appels de charges provisionnels. Les effets potentiels de la reddition annuelle des charges locatives sont comptabilisés en charges à payer ou en produits à recevoir à la clôture de l'exercice.

Coûts d'emprunt

Les intérêts sont comptabilisés en charges de l'exercice. Les coûts liés à la mise en place de l'emprunt sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont exposés.

Notes sur le bilan PASCAL

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif immobilisé

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Terrains	21 096 000		21 096 000	
- Constructions sur sol propre	48 877 319	4 040 727	52 918 045	
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Immobilisations corporelles en cours	3 425 829	700 064	4 125 892	
Immobilisations corporelles	**73 399 148**	**4 740 790**	**78 139 938**	
- Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	**73 399 148**	**4 740 790**	**78 139 938**	

Immobilisations corporelles

L'ensemble immobilier à été cédé le 12 décembre 2018 pour 89 389 000 euros.

Notes sur le bilan PASCAL

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développ. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	6 365 124	3 503 265	9 868 389	
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels				
Inst. géné. agencements et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	**8 365 124**	**3 503 285**	**9 888 389**	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**8 365 124**	**3 503 265**	**9 868 389**	

Le tableau ci dessus matérialise la variation des amortissements au cours de l'exercice. L'augmentation constatée ici, s'analyse comme il suit :

– une dotation aux amortissements comptabilisée en compte de résultat pour un montant de 3 503 265 euros;

– la reprise des amortissements suite à la cession de l'ensemble immobilier pour un montant de 9 868 389 euros.

Notes sur le bilan PASCAL

Actif circulant

Détail des créances et des échéances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Montant représenté par des effets de commerce
Capital souscrit:				
Capital souscrit non appelé				
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres				
Créances de l'actif circulant :				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	43 960	43 960		
Créances de titres prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
Etat et autres collectivités publiques				
Impots sur les bénéfices	70 002	70 002		
Taxe sur la valeur ajoutée	296 734	296 734		
Autres impots, taxe et assimilé				
Divers				
Groupe et associés	1 284	1 284		
Débiteurs divers	286 940	286 940		
Charges constatées d'avance	36 251	36 251		
Total	**733 887**	**733 887**		

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et Avances consentis aux ass. pers. physiques

Notes sur le bilan PASCAL

Capitaux Propres

Composition du capital

Capital d'un montant de 1,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	660 910	11,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	660 810	0,01
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	100	0,01

Le 03/12/2018, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 15.879.934,01 euros, par incorporation de l'écart de réévaluation libre.

Le 03/12/2018, la société a procédé à une réduction de capital d'un montant de 23.143.334,91 euros par imputation intégrale sur les pertes figurant dans le poste report à nouveau.

Le 03/12/2018, la société a procédé à une réduction de capital d'un montant de 6.608.10 euros par l'annulation de 660 810 actions.

A la clôture de l'exercice, le montant du capital social s'élève à 1 euro.

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-35 158 288
Résultat de l'exercice précédent	-364 473
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**-35 522 761**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-35 522 761
Total des affectations	**-35 522 761**

Notes sur le bilan PASCAL

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat (N-1)	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	7 270 010		-7 270 009	1
Primes d'émission, fusion, apports	1 549 791		-1 549 791	
Ecarts de réévaluation	15 879 934		-15 879 934	
Réserve légale	77 000		-76 999	1
Report á Nouveau	-35 158 288	-364 473	24 776 733	-10 746 028
Résultat de l'exercice	-364 473	364 473	23 026 475	23 026 475
Acompte sur Dividendes			-11 900 000	-11 900 000
Provisions réglementées	2 447 026		-2 447 026	
Total Capitaux Propres	**-8 299 001**		**8 679 450**	**380 449**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 447 026		2 447 026	
Implantations á l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**2 447 026**		**2 447 026**	

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles		2 447 026

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	558 729	558 729		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	362 381	362 381		
Dettes fiscales et sociales	65 896	65 896		
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché				
Autres dettes	800 407	800 407		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 787 413**	**1 787 413**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	526 487			
Emprunts remboursés sur l'exercice	57 015 117			
Montant des emprunts et dettes contractés auprés des associés personnes physiques				

L'emprunt bancaire souscrit lors de l'acquisition de l'ensemble immobilier, à été remboursé en totalité lors de la vente du 12 décembre 2018.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	362 381
ICNE C/C SAS AXE	261
Taxe professionnelle CAP	30 548
Total	**393 190**

Notes sur le bilan PASCAL

Comptes de Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	36 251		
Total	**36 251**		

Notes sur le compte de résultat PASCAL

INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 10 080 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 604 488 euros

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles de l'exercice, correspondent à la sortie de la valeur nette comptable de l'immeuble céde le 12 décembre 2018.

Les produits exceptionnels, correspondent pour 89 389 K€ au prix de vente de l'immeuble, et pour 85,9 K€ au produit de cession des divers matériels ainsi qu'à l'appurement de l'ancien compte gestionnaire.

PwC développe en France des missions d'audit, d'expertise comptable et de conseil créatrices de valeur pour ses clients, en privilégiant des approches sectorielles

Nos équipes accompagnent PME et entreprises patrimoniales au travers de missions d'expertise comptable, de consolidation des comptes, de conseil au dirigeant, de gestion déléguée des services comptables et financiers, de contrôle de gestion. Présent dans 24 bureaux à travers la France, PwC a fait le choix de la proximité pour une meilleure connaissance des réalités économiques locales et, par conséquent, une place de choix auprès des décideurs.

Plus de 161 000 personnes dans 154 pays à travers le réseau PwC partagent idées, expertises et perspectives innovantes pour apporter des solutions et des conseils adaptés.

Les entités françaises membres de PwC rassemblent 4 000 personnes dans 24 bureaux.

« PwC » fait référence au réseau PwC et où à une ou plusieurs de ses entités membres, dont chacune constitue une entité juridique distincte. Pour plus d'information rendez-vous sur le site www.pwc.com/structure

Amiens
14, boulevard Alsace-Lorraine
BP 31724
80017 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 91 30 00

Bordeaux
179, cours du Médoc
CS30008
33070 Bordeaux Cedex
Tél. 05 57 10 08 00

Bourg-en-Bresse
5, boulevard Paul Valéry
BP 142
01004 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 18 54

Cognac
4, rue de Segonzac
CS 40254
16112 Cognac Cedex
Tél. 05 45 82 52 00

Dijon
Les Blasons du Château
11E, boulevard Rembrandt
BP 57024
21070 Dijon Cedex
Tél. 03 80 28 07 28

Grenoble
2, square Roger Genin
BP 416
38017 Grenoble Cedex 1
Tél. 04 76 84 33 50

Lille
Bâtiment ONIX
594, avenue Willy Brandt
59777 Euralille
Tél. 03 28 36 24 80

Limoges
20, rue Banc Léger
87000 Limoges
Tél. 05 55 34 19 05

Lyon
20, rue Garibaldi
69451 Lyon Cedex 06
Tél. 04 78 17 81 78

Marseille
Les Docks - Atrium 10-1
10, place de la Joliette
BP 81525
13567 Marseille Cedex 02
Tél. 04 91 99 30 00

Metz
Metz Technopôle
3, rue Thomas Edison
57070 Metz
Tél. 03 87 18 40 60

Montpellier
650, rue Henri Becquerel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 22 84 84

Monaco
Immeuble le Mercator
7, rue de l'Industrie
98000 Monaco
Tél. +3 77 92 05 71 00

Nantes
34, place Viarme
Espace Viarme
BP 90928
44009 Nantes
Tél. 02 51 84 36 36

Nice
immeuble Nice Plaza
455, promenade des Anglais
BP 93130
06203 Nice Cedex 3
Tél. 04 93 37 20 20

Paris
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine
Cedex
Tél. 01 56 57 53 13

Pau
Cité Multimédia
4, rue Thomas Edison
BP 7501
64075 Pau Cedex
Tél. 05 59 14 24 34

Poitiers
14, boulevard du Maréchal
de Lattre de Tassigny
86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 17 29

Quimper
9, rue du Président Sadate
CS 82031
29018 Quimper Cedex
Tél. 02 98 10 31 03

Rennes
40, boulevard de La Tour d'Auvergne
CS 64008
35040 Rennes Cedex
Tél. 02 99 23 17 17

Rouen
Parc de la Vatine
20, rue Raymond Aron
76130 Mont Saint-Aignan
Tél. 02 35 59 00 85

Saint-Quentin
Les Jardins de l'Hôtel-Dieu
6, place Arnaud Bisson
BP 49
02101 Saint-Quentin Cedex
Tél. 03 23 06 28 00

Strasbourg
Centre d'Affaires Urbania
230, avenue de Colmar
CS 90240
67 089 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 45 55 50

Toulouse
immeuble le Sully
1, place Occitane
BP 28036
31 080 Toulouse Cedex 06
Tél. 05 62 27 57 57

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

PASCAL S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
PASCAL S.A.S.
113, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Ce rapport contient 23 pages
Référence : RC20190204

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R C S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHQ
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

PASCAL S.A.S.

Siège social : 113, boulevard Haussmann - 75008 Paris
Capital social : €.1

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PASCAL S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractére approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la comptabilisation de la cession de l'unique actif porté par la société, en date du 12 décembre 2018.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financiére et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux régles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 5 avril 2019

KPMG S.A.

Régis Chemouny
Associé

Bilan PASCAL

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets licences procédés...				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes/immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				21 096 000
Constructions				42 512 195
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				3 425 829
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
TIAP				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				**67 034 024**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acptes versés				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	24 482		24 482	852 182
Autres crèances	674 438		674 438	3 941 765
Capital souscrit-appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 432 692		1 432 692	2 659 404
Charges constatées d'avance	36 251		36 251	44 280
ACTIF CIRCULANT	**2 167 863**		**2 167 863**	**7 497 631**
Charges à répartir/plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**2 167 863**		**2 167 863**	**74 531 654**

Bilan PASCAL

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital		
Capital	1	7 270 010
dont versé	**1**	**7 270 010**
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		1 549 791
Ecarts de réévaluation ou d'équivalence		15 879 934
Réserves		
Réserve légale	1	77 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-10 746 028	-35 158 288
Acompte sur Dividendes	-11 900 000	
Résultat		
Résultat de l'exercice	**23 026 475**	**-364 473**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		2 447 026
CAPITAUX PROPRES	**380 449**	**-8 299 001**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
AUTRES FONDS PROPRES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit		55 633 843
Emprunts et dettes financières diverses	558 729	22 325 526
Fournisseurs et autres dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	362 281	648 563
Dettes fiscales et sociales	65 896	2 957 915
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	800 407	110 925
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 153 884
DETTES	**1 787 414**	**82 830 655**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**2 167 863**	**74 531 654**

Compte de résultat PASCAL

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Ventes de marchandises France		
Ventes de marchandises Export		
Production vendue de biens France		
Production vendue de biens Export		
Production vendue de services France	3 209 923	5 712 673
Production vendue de services Export		
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**3 209 923**	**5 712 673**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprise/provisions (et amorts) transferts de charges		1 218 087
Autres produits	-151	5
Total des produits d'exploitation	**3 209 772**	**6 930 765**
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock de mat. premières & autres approv.		
Autres achats & charges externes	1 922 838	1 668 255
Impôts, taxes et versements assimilés	843 678	762 008
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 503 265	3 151 154
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations d'exploitation aux provisions		
Autres charges	150	167
Total des charges d'exploitation	**6 269 931**	**5 581 584**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-3 060 159**	**1 349 181**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Quotes-parts de résultat/opérations faites en commun		
Produits financiers de participations		
Prod. fin. des autres val.mob. & créances actif immob.		
Autres intérêts & produits assimilés		
Reprises / provis° et dépréciat° & transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Total des produits financiers		
Dotations aux amortissements dépréciations & provisions		
Intérêts & charges assimilées	1 604 488	1 713 654
Différences négatives de change		
Charges nets sur cessions de V.M.P.		
Total des charges financières	**1 604 488**	**1 713 654**
RESULTAT FINANCIER	**-1 604 488**	**-1 713 654**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**-4 664 646**	**-364 473**
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	85 915	
Produits exceptionnels sur opération en capital	89 389 000	
Reprises/provis°, dépréciat° & transferts de charges	2 447 026	

Compte de résultat PASCAL

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois
Total produits exceptionnels	**91 921 941**	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	64 230 819	
Dotations aux amortissements, dépréciations & provisions		
Total charges exceptionnelles	**64 230 819**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**27 691 122**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**95 131 713**	**6 930 765**
TOTAL DES CHARGES	**72 105 238**	**7 295 239**
BENEFICE OU PERTE	**23 026 475**	**-364 473**

Annexe PASCAL

	Applicable	N/A	N/S
REGLES ET METHODES COMPTABLES			
- Faits caractéristiques	x		
- Règles et méthodes comptables	x		
INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Charges financières incluses dans le coût de production		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Tableau de réévaluation des immobilisations		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Liste des filiales et participations		x	
- Détail des amortissements	x		
- Stocks et en-cours		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Détail des créances et échéances	x		
- Créances et dettes relatives à des entreprises liées		x	
- Eléments fongibles de l'actif circulant		x	
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Valeurs mobilières de placement		x	
- Dépréciation des actifs		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières de placement		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
- Produits à recevoir		x	
- Composition du capital	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Actions propres		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées	x		
- Provisions		x	
- Echéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des suretés réelles	x		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecarts de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	

Annexe PASCAL

	Applicable	N/A	N/S
- Mouvements de l'exercice affectant les charges à répartir et les primes de rembourst		x	
INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT			
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Rémunération des Commissaires Aux Comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financiéres		x	
- Charges et produits financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Détail du résultat exceptionnel			
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Résultat et impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Accroissements et allégements de la dette future d'impôt sur les bénéfices		x	
- Impots sur les Bénéfices - Intégration Fiscale		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Droit Individuel à la Formation		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants		x	
- Rémunération allouées aux membres des organes de direction		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite		x	
- Aspects environnementaux	x		
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

FAITS CARACTERISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Augmentation et diminution du capital social

La société SAS Pascal a procédé le 3 décembre 2018 à une augmentation de capital puis à une diminution ramenant le capital social à un montant de 1 euro.

Cession d'un ensemble immobilier

Le 12/12/2018, la société a cédé un ensemble immobilier à usage de bureau situé à Rueil Malmaison (92 500) pour un montant de 89 389 000 euros. Le résultat de cession figure en résultat exceptionnel.

Versement d'un acompte sur dividendes

Le 14/12/2018, la société a procédé au versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 11 900 000 euros.

Remboursement des emprunts

Au cours de l'exercice, la société a procédé le 12 décembre 2018 aux remboursements de tous ses emprunts pour un montant total de 57 015 117€.

Règles méthodes comptables PASCAL

Désignation de la société : SAS PASCAL

Secteur d'activité : Société Foncière Immobilière.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018, dont le total est de 2 167 863 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 23 026 475 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et règlementaires en France. Ils sont établis en conformité avec le Plan Comptable Général (en application du Règlement ANC n°2014-0324).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les principes comptables appliqués pour l'exercice clos le 31/12/2018 sont essentiellement ceux décrits ci-dessous :

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles, dont la variation des valeurs brutes et les mouvements des amortissements, sont détaillées dans la partie "Informations relatives au bilan".
Le coût d'acquisition de l'ensemble immobilier comprend son prix d'achat ainsi que l'ensemble des coûts directement attribuables durant la phase d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilisation prévue.
Les durées d'utilisation sont les suivantes :
* Constructions : 40 ans
* Systèmes électriques : 10 ans
* Installations techniques : 5 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Coût d'entrée des participations

Les participations, dont les variations sont détaillées en partie "Informations relatives au bilan", figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Le coût d'acquisition des titres comprend leur prix d'achat et les coûts directement attribuables à l'acquisition.

Les frais d'acquisition de titres, dont la liste est limitativement fixée par le PCG (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), sont incorporés au coût d'acquisition des titres. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement dérogatoire afin de bénéficier d'une déduction fiscale.

Cet amortissement dérogatoire donne lieu à la comptabilisation d'une dotation annuelle, classée en résultat exceptionnel, à hauteur de 1/5ème (calculé prorata temporis) du montant total des frais d'acquisition.
La société constitue ainsi une provision réglementée qui ne sera reprise que lors de la sortie des titres.

Dépréciation des participations

A la clôture de l'exercice, la société compare la valeur d'inventaire des titres à leur coût d'entrée. La valeur d'inventaire des participations correspond à leur valeur d'utilité, représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.
Pour procéder à l'estimation des titres, la société utilise une méthode qui repose sur l'évaluation du patrimoine des filiales.

La société détermine le montant de l'actif net réévalué de chaque filiale. Cette méthode tient compte de l'évaluation des ensembles immobiliers détenus par la filiale à la date de clôture de l'exercice.

Après avoir comparé la valeur d'utilité à la valeur nette comptable, il en résulte des plus-values et des moins-values latentes. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations, sans compensation avec les plus-values latentes. Toutefois, la société tient compte des perspectives d'évolution des filiales (temporairement ou structurellement déficitaires) afin de s'assurer du bien-fondé des dépréciations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Une provision est un passif dont le montant ou l'échéance n'est pas fixé de façon précise.

Dettes

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'une actualisation.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés utilisés ont pour but exclusif la couverture des risques de taux d'intérêt. Il s'agit essentiellement de contrats d'échange de taux (Swap) dont l'utilisation garantit un taux d'intérêt fixe.

Ces instruments ne sont pas constatés dans les états financiers lors de leur conclusion mais constituent des engagements hors bilan. Les gains ou pertes éventuels de valeur de ces instruments sont comptabilisés au dénouement des opérations de couverture, c'est-à-dire en cas de rupture anticipée des engagements de couverture ou de remboursement des emprunts couverts.

Les intérêts courus non échus sur les emprunts faisant l'objet d'un contrat d'échange de taux sont comptabilisés au taux nominal du contrat d'emprunt. Le différentiel d'intérêts courus latent résultant du contrat d'échange de taux est comptabilisé à la date de clôture en charges ou en produits prorata temporis.

Charges locatives

Les charges locatives engagées par le propriétaire pour le compte des locataires sont comptabilisées en charges d'exploitation pour les dépenses réelles et en produits d'exploitation pour les appels de charges provisionnels. Les effets potentiels de la reddition annuelle des charges locatives sont comptabilisés en charges à payer ou en produits à recevoir à la clôture de l'exercice.

Coûts d'emprunt

Les intérêts sont comptabilisés en charges de l'exercice. Les coûts liés à la mise en place de l'emprunt sont comptabilisés en charges au cours de l'exercice où ils sont exposés.

Notes sur le bilan PASCAL

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Actif immobilisé

	Valeur en début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Terrains	21 096 000		21 096 000	
- Constructions sur sol propre	48 877 319	4 040 727	52 918 045	
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Immobilisations corporelles en cours	3 425 829	700 064	4 125 892	
Immobilisations corporelles	**73 399 148**	**4 740 790**	**78 139 938**	
- Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE	**73 399 148**	**4 740 790**	**78 139 938**	

Immobilisations corporelles

L'ensemble immobilier à été cédé le 12 décembre 2018 pour 89 389 000 euros.

Notes sur le bilan PASCAL

Détail des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice des amortissements techniques (ou venant en diminution de l'actif)

	Valeur en début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions sorties reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelop. (I)				
Autres immobilisations incorporelles (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	6 365 124	3 503 265	9 868 389	
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. géné. agenc. aménagements constructions				
Inst. techniques, matériel et outillage industriels				
Inst. géné. agencements et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total (III)	**6 365 124**	**3 503 265**	**9 868 389**	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**6 365 124**	**3 503 265**	**9 868 389**	

Le tableau ci dessus matérialise la variation des amortissements au cours de l'exercice. L'augmentation constatée ici, s'analyse comme il suit :
- une dotation aux amortissements comptabilisée en compte de résultat pour un montant de 3 503 265 euros;
- la reprise des amortissements suite à la cession de l'ensemble immobilier pour un montant de 9 868 389 euros.

Notes sur le bilan PASCAL

Actif circulant

Détail des créances et des échéances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Montant représenté par des effets de commerce
Capital souscrit:				
Capital souscrit non appelé				
Créances de l'actif immobilisé :				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres				
Créances de l'actif circulant :				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	43 960	43 960		
Créances de titres prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
Etat et autres collectivités publiques				
Impots sur les bénéfices	70 002	70 002		
Taxe sur la valeur ajoutée	296 734	296 734		
Autres impots, taxe et assimilé				
Divers				
Groupe et associés	1 284	1 284		
Débiteurs divers	286 940	286 940		
Charges constatées d'avance	36 251	36 251		
Total	**733 887**	**733 887**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				
Prêts et Avances consentis aux ass. pers. physiques				

Notes sur le bilan PASCAL

Capitaux Propres

Composition du capital

Capital d'un montant de 1,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 0,01 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital au début de l'exercice	660 910	11,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	660 810	0,01
Titres composant le capital à la fin de l'exercice	100	0,01

Le 03/12/2018, la société a procédé à une augmentation de capital d'un montant de 15.879.934,01 euros, par incorporation de l'écart de réévaluation libre.

Le 03/12/2018, la société a procédé à une réduction de capital d'un montant de 23.143.334,91 euros par imputation intégrale sur les pertes figurant dans le poste report à nouveau.

Le 03/12/2018, la société a procédé à une réduction de capital d'un montant de 6.608.10 euros par l'annulation de 660 810 actions.

A la clôture de l'exercice, le montant du capital social s'élève à 1 euro.

Tablcau d'affectation du résultat de l'exercice précédent

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-35 158 288
Résultat de l'exercice précédent	-364 473
Prélévements sur les réserves	
Total des origines	**-35 522 761**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-35 522 761
Total des affectations	**-35 522 761**

Notes sur le bilan PASCAL

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Resultat N-1	Autres variations	Fin d'exercice
Capital	7 270 010		-7 270 009	1
Primes d'émission, fusion, apports	1 549 791		-1 549 791	
Ecarts de réévaluation	15 879 934		-15 879 934	
Réserve légale	77 000		-76 999	1
Report à Nouveau	-35 158 288	-364 473	24 776 733	-10 746 028
Résultat de l'exercice	-364 473	364 473	23 026 475	23 026 475
Acompte sur Dividendes			-11 900 000	-11 900 000
Provisions réglementées	2 447 026		-2 447 026	
Total Capitaux Propres	**-8 299 001**		**8 679 450**	**380 449**

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	2 447 026		2 447 026	
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	**2 447 026**		**2 447 026**	

Ventilation des dotations/reprises des provisions

	Dotations	Reprises
Exploitation		
Financiéres		
Exceptionnelles		2 447 026

Notes sur le bilan PASCAL

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	558 729	558 729		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	362 381	362 381		
Dettes fiscales et sociales	65 896	65 896		
Dettes sur immobilisations et comptes rattaché				
Autres dettes	800 407	800 407		
Produits constatés d'avance				
Total	**1 787 413**	**1 787 413**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	526 487			
Emprunts remboursés sur l'exercice	57 015 117			
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

L'emprunt bancaire souscrit lors de l'acquisition de l'ensemble immobilier, à été remboursé en totalité lors de la vente du 12 décembre 2018.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	362 381
ICNE C/C SAS AXE	261
Taxe professionnelle CAP	30 548
Total	**393 190**

Notes sur le bilan PASCAL

Comptes de Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	36 251		
Total	**36 251**		

Notes sur le compte de résultat PASCAL

INFORMATIONS RELATIVES AU RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 10 080 euros

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 1 604 488 euros

Charges et produits exceptionnels

Les charges exceptionnelles de l'exercice, correspondent à la sortie de la valeur nette comptable de l'immeuble céde le 12 décembre 2018.

Les produits exceptionnels, correspondent pour 89 389 K€ au prix de vente de l'immeuble, et pour 85,9 K€ au produit de cession des divers matériels ainsi qu'à l'appurement de l'ancien compte gestionnaire.